

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 10.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 MARS 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Centenaire du Héros de Châteauguay.—Monument du Héros de Châteauguay, par C.-A.-M. Globensky.— La préséance, par A. Gélinas.—Les hommes de 1837 : Philippe-N. Pacaud (suite), par Jules Airvaux.— Échos d'Ottawa.—Un Canadien-fraçais d'un certain âge.—Nos gravures.—Deux premiers ministres.—Poésies : Petits moineaux, par Arthur Globensky.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Choses et autres.—Mélanges.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le Bureau du Service Civil : Wm.-Henry Griffin, écrivain; Edouard-J. Langevin, écrivain; secrétaire; Ouverture du parlement; Arrivée de Son Excellence; Événements de la semaine; Paris sous la neige; Les embarras de bébé; La première leçon.

LE HÉROS DE CHATEAUGUAY

La démonstration organisée pour célébrer le centenaire et le cinquantième anniversaire de la mort du héros de Châteauguay, a été un beau succès, en dépit du mauvais temps et des mauvais chemins, qui avaient empêché un grand nombre de personnes de s'y rendre.

Les organisateurs n'avaient rien épargné pour donner à cette fête tout l'éclat possible. Des arcs de triomphe avaient été élevés sur la principale rue du village, des drapeaux flottaient aux fenêtres, partout des inscriptions rappelaient les faits d'armes les plus glorieux de notre histoire.

La fête commença le matin par une procession dans laquelle figurèrent des députations militaires d'un grand nombre de corps de milice et de volontaires de Montréal et des paroisses environnantes, des prêtres, les élèves du collège et des écoles des Frères, trois corps de musique et environ 1,500 personnes.

Après avoir parcouru le village, la procession se rendit à l'église, qu'on avait décorée avec beaucoup de goût. Elle était toute pavée de draperies noires et jaunes, et on y voyait un catafalque et un obélisque imposant, couverts d'inscriptions patriotiques. Une messe de requiem des plus solennelles fut chantée par messire

Thibault, curé de la paroisse; la collecte fut faite par le lieutenant-colonel Rodier, du 76^{me} régiment des Voltigeurs de Châteauguay, par le major Lapointe, le capitaine Bédard et le lieutenant Giroux, du 65^{me} des Mont-Royaux.

L'obélisque se trouvait à gauche de l'autel, au-dessus de l'endroit même où reposent les cendres du héros de Châteauguay. M. Globensky, seigneur de Saint-Eustache, y avait déposé une couronne d'immortelles avec l'inscription suivante : "Hommage du fils d'un voltigeur au héros de Châteauguay."

Dans l'après-midi, une réunion du comité relatif au monument eut lieu au collège, sous la présidence de M. Globensky. On y discuta la question d'élever à de Salaberry un monument qui serait inauguré le 24 juin prochain, et d'en payer le coût au moyen d'une souscription générale d'une piastre par tête. Chaque souscripteur devra recevoir un portrait et une biographie du lieutenant-colonel de Salaberry, avec les noms de tous les officiers qui ont combattu à Châteauguay, et M. David sera prié d'écrire cette biographie. M. Globensky exprima l'opinion que le monument devait être élevé à Montréal, mais la majorité se prononça en faveur de Chambly.

Le soir, tout Chambly était rendu dans la salle occupée autrefois comme quartiers-généraux des régiments stationnés à Chambly. Toute couverte de tentures, de drapeaux et d'inscriptions, cette salle présentait un coup-d'œil charmant.

Le Dr Martel, député du comté de Chambly, présidait, ayant à ses côtés, entr'autres : M. Yule, seigneur de Chambly, qui occupe la maison où a vécu le héros; M. Willett, qui habite celle où il est mort; M. Charlebois, député de Chambly; le colonel Charles de Salaberry, Léonidas de Salaberry, Châteauguay de Salaberry, S. S. Hatt, colonel Labranche, capitaine Brosseau, les lieutenants Bizillon et Sylvestre; M. le juge Dugas, L. Taché, l'hon. M. de Boucherville; les Révds MM. Thibault et Primeau, et plusieurs autres.

Le président lut plusieurs lettres et télégrammes de personnages distingués s'excusant de ne pouvoir assister à la démonstration, et le secrétaire, M. Dion, annonça, au milieu des applaudissements, que la première souscription pour le monument était venue des "Fils de Châteauguay," une compagnie de volontaires formée à Nicolet.

Le colonel d'Orsonnens, appelé à prendre la parole, s'exprima dans les termes suivants :

Mesdames et Messieurs,

Invité, il y a quelques jours, à prendre la parole dans cette assemblée, j'ai hésité longtemps avant de savoir si je devais le faire à côté de nos meilleurs orateurs et écrivains. Mais, comprenant qu'en ce jour la nation entière veut reconnaître un des artisans de sa gloire, et lui élever un monument que l'histoire se chargera de perpétuer, je viens, moi aussi, soldat, apporter mon tribut d'hommages, ma petite pierre, si je puis m'exprimer ainsi, pour aider à l'édifice général que nos gloires politiques et littéraires se plaisent à élever dans le moment.

Je n'entreprendrai pas, mesdames et messieurs, de vous raconter les événements de 1812-1813, la victoire de Châteauguay et ses conséquences politiques; l'histoire a déjà inscrit dans ses pages ces faits mémorables, et d'autres orateurs vous en parleront encore ce soir. Mais vous me permettez bien, je l'espère, de tirer de ces faits quelques conséquences utiles pour mes compatriotes au point de vue militaire.

Il fait bon de voir, dans ce siècle de scepticisme, un peuple commencer d'honorer le héros

dont nous célébrons la mémoire en ce jour par la prière à Dieu pour le repos de son âme.

Coufiant en la miséricorde divine, il ne nous reste plus qu'à remercier le Tout-Puissant de nous avoir donné, dans le moment critique, un homme, le lieutenant-colonel Charles-Michel de Salaberry, qui devait sauver la patrie et nous conserver à l'ombre du drapeau britannique qui nous a rendu aujourd'hui le peuple le plus heureux de la terre.

Le lieutenant-colonel de Salaberry est pour moi un de ces hommes prédestinés que la Providence suscite dans les grandes crises pour accomplir les voies de Dieu.

Nos historiens et nos poètes l'ont comparé à ce héros de la Grèce, qui, après avoir vainement défendu les Thermopyles, qui étaient la clef de son pays, se résolut de mourir avec 300 fidèles soldats plutôt que de laisser passer l'ennemi. Le Léonidas grec périt avec tous les siens. Sparte, après avoir reçu ses ossements, lui érigea un magnifique tombeau, ainsi qu'un temple à la mémoire de ses 300 compagnons. Le Léonidas canadien, lui, est revenu vainqueur du combat—ferons-nous moins pour lui!

Allons un peu plus loin dans l'histoire : nous y trouvons aussi que Gédéon, général des Hébreux, voyant ses compatriotes opprimés par les Madianites, choisit les 300 plus braves de ses soldats, les munit de flambeaux et de trompettes, et pénétra avec eux, durant la nuit, dans le camp ennemi. Les Madianites, épouvantés de cette attaque nocturne, et croyant à un grand nombre d'ennemis, commencèrent par s'entre-tuer dans leur frayeur, et prirent la fuite. Les Hébreux, affranchis et reconnaissants, offrirent le sceptre à Gédéon, mais il se contenta du titre de juge.

De Salaberry—Gédéon lui aussi—sans doute inspiré par Dieu, ordonna à ses soldats de se munir de clairons et de sonner partout au loin la charge, pendant que nos 300 braves s'avançaient héroïquement. Le combat s'engagea. La fusillade et les cris des combattants font retentir les échos de nos bois. Mais tout à coup un son strident domine tout ce bruit : c'est le son des clairons des Voltigeurs qui sonnent leur martial "En avant!" L'ennemi, surpris, hésite; il se croit contourné par une puissante armée; il craint pour ses ailes et se replie. L'ange du combat protégeait sans doute nos armes, car on eût dit que de son aile puissante il avait balayé cette armée de 8,000 hommes qui n'avait devant elle que 300 de nos enfants. Le Canada était sauvé!

De Salaberry, semblable au Gédéon de l'histoire juive, revint vainqueur, mais on ne lui offrit point de sceptre, et il se contenta du titre de Compagnon du Bain (C. B.) Il trouva sa récompense dans la satisfaction d'avoir rempli son devoir en soldat, et d'avoir fidèlement servi son Roi. Mais nous, ses compatriotes reconnaissants, laisserons-nous blanchir ses ossements sous un simple mausolée de famille? Serions-nous donc moins reconnaissants que des peuples alors à demi civilisés!

L'idée du comité général, en célébrant ce centenaire, a été d'élever un monument à la mémoire d'une de nos gloires nationales pour en perpétuer le souvenir. C'est pourquoi je vous ai dit que je venais apporter ma petite pierre à l'édifice. A vous, mes compatriotes, de faire et de compléter un monument grandiose. L'armée qui commence à naître dans notre pays a les yeux fixés sur vous. Montrez que vous savez apprécier les belles, les grandes choses et les grands dévouements. Les cœurs et les courages ne manquent pas, mais ils passent inaperçus! Peuple, levez-vous! Agissez! Il en est temps encore. Écrivez avec l'airain ou le marbre l'histoire de vos combats et de vos victoires.....

J'ai vu plusieurs de ses compagnons; ma position m'a mis en contact avec quelques-uns de ses vieux soldats, compagnons de sa gloire. J'ai eu l'avantage de pouvoir distribuer à quelques-uns d'entre eux l'argent voté par le parlement. Si le montant n'était pas suffisant pour donner à leur vieillesse le confort dont elle avait besoin, du moins, c'était un hommage rendu à leurs services.

Si vous les aviez entendus comme moi! comme ils aimèrent leur colonel! comme ils avaient apprécié son courage! comme ils avaient redire les petits épisodes de cette campagne et à se rappeler le nom de leurs compagnons! Cette bouchée de gloire qu'il leur avait donnée les avait mis de belle humeur; à 80 ans passés, deux de ces vétérans m'ont dit qu'ils étaient encore prêts à prendre le mousquet pour la défense du pays s'il en était nécessaire. S'ils eussent su ce que nous faisons ici ce soir, bien sûr

ils auraient voulu courir à d'autres gloires, avant de se reposer pour toujours sur leurs lauriers.

Ne pourrions-nous joindre leurs noms au grand nom qui les honore et que nous honorons? Bien des fois j'aurais voulu les réunir, mais leur âge et leurs infirmités m'ont souvent fait aller à eux. Depuis, le temps les a décimés et bien peu restent. Que le monument qui sera élevé à celui qui les a conduits à la victoire abrite aussi leurs noms, ou tout au moins les noms de leurs officiers, sous sa gloire reconnaissante.

Depuis quelque temps, et tout dernièrement encore, on a parlé de changements militaires et de réduction dans les cadres de notre armée. Qu'on n'oublie pas que cette armée, à peine formée, a déjà rendu des services importants tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

À l'extérieur, en conservant nos relations, maintenant amicales, avec nos voisins, par son attitude sur les frontières lors de l'affaire de Saint-Albans; à l'intérieur, en protégeant nos foyers contre les invasions féniennes et en faisant respecter l'autorité auguste de nos lois dans les affaires d'émeute de Toronto, Québec et Montréal.

Je ne viens pas ici faire un plaidoyer en faveur d'une organisation qui doit être toute nationale et patriotique. Non, mais je veux vous montrer la nécessité de supporter et d'encourager vos soldats. C'est en les habituant de longue main aux misères des camps, c'est en développant chez eux toutes les qualités qui font le bon citoyen, c'est en cultivant chez eux le sentiment de l'honneur et du dévouement, qu'un peuple libre fait respecter ses droits et son drapeau. A vous donc, messieurs, d'élever des monuments dignes de leurs sacrifices; à vous, mesdames, d'inculquer à vos fils les saintes traditions de l'honneur.

Quand vous sortirez d'ici, allez et racontez à ceux qui sont absents ce que vous aurez entendu; que vos fils le redisent à vos petits-fils, afin qu'un jour, si l'ennemi frappait à vos portes, la nation entière se soulève; que vos soldats sachent qu'en se sacrifiant et en mourant pour leur roi et vos libertés, ils ont fixé sur eux les regards d'un peuple reconnaissant.

L'hon. M. de Boucherville exprima la pensée patriotique qu'on devait profiter de l'occasion pour répandre l'idée d'élever des monuments à toutes nos gloires nationales. Rappelant en peu de mots l'héroïsme de Daulac et de ses seize compagnons, qui se battirent pendant plusieurs jours contre 300 Iroquois et se firent tuer jusqu'au dernier pour sauver la colonie, il demanda si un pareil acte de courage et de dévouement ne méritait pas d'être immortalisé par un monument. Des applaudissements enthousiastes accueillirent ses paroles.

M. Globensky, de Saint-Eustache, prit ensuite la parole. Il est l'auteur de la belle correspondance publiée, il y a quelque temps, dans le National et reproduite dans L'Opinion Publique, et dans laquelle il suggérait, ne sachant pas qu'il en était question dans le temps, d'élever un monument à de Salaberry. Il rappela ce que son père, qui avait combattu sous de Salaberry, lui avait dit souvent du héros de Châteauguay et exprima dans un langage ému des sentiments qui furent bien accueillis.

M. Bernier, avocat, de Saint-Jean, lut quelques pages éloquentes qu'il avait composées en l'honneur du héros.

M. Willett dit qu'il était heureux, quoiqu'il fût Américain d'origine, de rendre hommage à l'esprit guerrier et à l'héroïsme de de Salaberry. Il dit qu'on ne peut nier au héros de Châteauguay de belles qualités militaires, une grande sûreté de coup d'œil et de jugement unie à la science et à la stratégie, à la promptitude de l'esprit et à la bravoure la plus remarquable.

M. L. O. David fit ensuite l'éloge du héros de Châteauguay, qu'il termina par les réflexions suivantes :

Ma tâche est finie. Il ne me reste plus qu'un